



PROGRAMME DE FORMATION TITRE PROFESSIONNEL CONDUCTEUR DE TRANSPORT ROUTIER DE MARCHANDISES SUR TOUS VEHICULES (TP CTRMTV)

PRESENTATION DE L'ACTION DE FORMATION

Cette formation prépare au métier de conducteur routier de marchandises en transport national et international.

Le professionnel conduit des véhicules de plus de 3,5 tonnes, y compris des ensembles articulés, afin d'assurer l'acheminement des marchandises. Il réalise les opérations de chargement, de transport et de livraison, en utilisant les moyens de manutention adaptés et dans le respect de la réglementation et des règles de sécurité.

OBJECTIFS

- ✓ Assurer les contrôles de sécurité avant, pendant et après le transport de marchandises ;
- ✓ Conduire et manœuvrer un porteur de plus de 3,5 tonnes de poids total autorisé en charge et acheminer des marchandises ;
- ✓ Prévenir les risques et réagir en cas d'incident ou d'accident, à l'arrêt comme en circulation ;
- ✓ Détecter, décrire, les dysfonctionnements du véhicule et effectuer un dépannage simple ;
- ✓ Rechercher, échanger et exploiter des informations opérationnelles relatives au transport de marchandises ;
- ✓ Identifier, contrôler, renseigner les documents réglementaires du transport routier de marchandises.

PUBLIC CONCERNE

Toute personne désireuse d'exercer le métier de conducteur routier de marchandises, en transport public comme en transport privé sur véhicule articulé ou ensemble de véhicules

PREREQUIS ET CONDITIONS D'ACCES :

Titulaire d'un titre professionnel de conducteur du transport routier de marchandises sur porteur, d'un permis de conduire avec la catégorie C valide/ou titulaire d'un permis C en cours de validité et pendant toute la durée de la formation, de la FIMO et d'une expérience professionnelle de 15 jours sur véhicule porteur

Savoir lire et écrire le français

Être apte médicalement conformément à la réglementation relative au contrôle médical de l'aptitude à la conduite

Être en règle avec les obligations de recensement (pour les personnes de nationalité française de -de 25 ans)

Être résident en France depuis plus de 6 mois et être titulaire d'un titre de séjour valide (pour les personnes de nationalité étrangère)

Satisfaire à une évaluation

Toute demande d'inscription fait l'objet d'une analyse préalable afin de vérifier l'adéquation entre les besoins du bénéficiaire, les objectifs de la formation et les prérequis.

DURÉE DE LA FORMATION :

350 heures – 50 jours

LIEU DE LA FORMATION

Bouliac, Bon-Encontre et Marmande

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET MOYENS MOBILISÉS

Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.

Méthodes pédagogiques multiples : affirmatives avec des cours magistraux, démonstratives notamment pour la partie pratique, Salles de cours équipées de moyens multimédias
Véhicules de catégorie C conformes aux exigences permis de conduire
Pistes de manœuvre conformes aux exigences permis de conduire avec petit matériel nécessaire aux évolutions sur plateau (cônes...)

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Évaluations théoriques et pratiques selon le référentiel de certification en vigueur, incluant mise(s) en situation, questionnaire ou entretien technique, opérations professionnelles, réalisation d'un dossier professionnel. Ces évaluations et l'entretien final sont réalisés par un jury et/ou inspecteur du permis de conduire.

DISPOSITIF DE SUIVI DE L'ACTION DE FORMATION

Feuille d'émargement à la demi-journée
Si réussite à la session de validation, délivrance du titre professionnel correspondant par le ministère du travail
Carte de Qualification Conducteur, si réussite à la session d'examen
Questionnaire de satisfaction



INTERVENANTS :

La formation est assurée par des formateurs diplômés et habilités par la DREETS pour la réalisation des formations sanctionnées par un titre professionnel

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

David LEFIN

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

La formation est accessible, sous conditions, aux personnes en situation de handicap. Toute demande fait l'objet d'une étude individualisée afin d'adapter, dans la mesure du possible, les modalités pédagogiques.

Référente handicap : Valérie Bernard
valerie.bernard@sc-formation.fr
05 32 09 12 90

CALENDRIER

Le calendrier des sessions est disponible sur le site internet :
<https://www.securiteconduite.fr>

COÛT

Une proposition tarifaire détaillée est transmise sur demande et préalablement à toute inscription.

MODALITES DE FINANCEMENT :

Les actions de formation peuvent être financées selon la situation du bénéficiaire et les dispositifs en vigueur :

- CPF (Compte Personnel de Formation) : mobilisation de vos droits acquis
- Employeur : prise en charge dans le cadre du plan de développement des compétences
- OPCO : financement possible selon votre branche professionnelle
- France Travail : aides disponibles pour les demandeurs d'emploi (AIF)
- Aides régionales ou spécifiques : selon votre profil
- Autofinancement : possibilité de paiement individuel (facilités possibles)

Un devis est transmis sur demande avant l'entrée en formation.

MODALITÉS D'INSCRIPTION :

L'inscription est validée après : Réception de la convention de formation signée. Acceptation du devis avec la mention « bon pour accord » Le cas échéant, réception de l'accord de financement L'entrée en formation est conditionnée à la complétude du dossier administratif.

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

- Code RNCP/RS : RNCP39795
- Nom du certificateur Ministère du travail du plein emploi et de l'insertion
- Niveau de la certification : Niveau 3
- Date d'enregistrement : 31-12 - 2024



CONTENU DE LA FORMATION

Conforme au REAC Référentiel Emploi Activité Compétence

Réaliser, en sécurité, un transport de marchandises avec tous types de véhicules du groupe lourd

1 - Respecter et appliquer les réglementations des transports tout au long de l'activité

- Respecter et appliquer les réglementations nationales et internationales en vigueur.
- Appliquer les dispositions prévues par la réglementation sociale européenne des temps de conduite et de repos (RSE).
- Appliquer la réglementation liée au transport de marchandises dangereuses (TMD).
- En toutes circonstances, respecter le code de la route en vigueur dans les pays concernés par les prestations de transport et notamment les dispositions relatives aux poids-lourds.
- Appliquer la réglementation sociale prévue par le code des transports en matière de temps de service maxima autorisés.
- Manipuler le tachygraphe dans le respect de ces réglementations.
- Actualiser ses connaissances et savoir-faire suivant le calendrier réglementaire.

2 - Effectuer les contrôles obligatoires et de sécurité d'un véhicule ou d'un ensemble de véhicules de transport de marchandises du groupe lourd tout au long de l'activité

- Vérifier l'état général des véhicules, la propreté intérieure, extérieure et celle du compartiment de chargement et signaler toute anomalie au service concerné.
- Identifier les caractéristiques réglementaires et techniques du ou des véhicules, contrôler le fonctionnement des éléments mécaniques et électroniques, circuits, dispositifs et équipements spécifiques.
- Contrôler les éléments de sécurité relatifs à l'attelage.
- Effectuer l'appoint des différents fluides, carburant et additifs nécessaires au fonctionnement du ou des véhicules en intégrant les principes du développement durable
- Contrôler la présence et la validité des documents de bord obligatoires, notamment ceux liés aux déplacements internationaux.
- Vérifier le fonctionnement des différents dispositifs d'enregistrement.

3 - Atteler, dételer, en sécurité, un ensemble de véhicules du groupe lourd

- Effectuer en sécurité les opérations d'attelage et de dételage de l'ensemble de véhicules en tenant compte de la configuration et des particularités des véhicules et des lieux.
- Utiliser les équipements de protection individuelle adaptés.
- Lors de la prise en charge d'une semi-remorque ou d'une remorque chargée, vérifier la nature, la répartition, le calage et l'arrimage des marchandises.
- Lors des opérations d'attelage et de dételage, vérifier la compatibilité des véhicules, la présence et la conformité des documents de l'ensemble de véhicules et éventuellement des documents du chargement.
- À l'issue de l'attelage, vérifier le verrouillage des dispositifs d'accouplement, le branchement des flexibles et des cordons, le fonctionnement des freins, de l'éclairage ainsi que et des feux de signalisation.
- Lors du dételage pour le stationnement ou pour la mise à disposition à des fins de chargement, de déchargement ou d'échange, assurer l'immobilisation et la stabilité de chaque véhicule dételé.
- En entreprise d'accueil, effectuer les opérations d'attelage et de dételage dans le respect du protocole de sécurité.

4 - Conduire et manœuvrer en sécurité un véhicule ou un ensemble de véhicules du groupe lourd

- Conduire le ou les véhicules dans les meilleures conditions de sécurité en tenant compte des caractéristiques de l'ensemble de véhicules, du trafic, des conditions météorologiques, de la topographie des lieux, de l'itinéraire emprunté et de la nature des marchandises
- Prendre toute disposition afin de préserver la marchandise et les intérêts des clients.
- Appliquer les consignes reçues et respecter les règles de circulation.
- Franchir en sécurité les infrastructures à risques, notamment les passages à niveau, tunnels, ouvrages d'art et zones de travaux.
- Effectuer en sécurité et avec précision les manœuvres nécessaires, à la mise en route, en circulation et lors du stationnement.
- Appliquer les principes de l'écoconduite.
- À l'aide de moyens de paiement fournis par l'entreprise, acquitter toute taxe routière et effectuer les pleins des réservoirs en carburant, additif ou autre source d'énergie.



5 - Prendre en charge, transporter et livrer les marchandises

- En tenant compte des contraintes du transport et des marchandises, élaborer un plan de chargement, un ordre d'enlèvements et de livraisons ou appliquer ceux qui ont été définis.
- Contrôler ou effectuer le chargement et le déchargement. Transmettre les informations de répartition, de calage et d'arrimage ou effectuer ces opérations y compris lors d'un déchargement partiel.
- Utiliser en sécurité des moyens de manutention manuels ou mécanisés et, le cas échéant, mettre en œuvre les équipements du ou des véhicules adaptés aux caractéristiques des marchandises transportées.
- Identifier, contrôler, renseigner, émarger et faire émarger les documents accompagnant les marchandises, tous supports confondus.
- À l'enlèvement ou à la livraison, en cas de non-conformité de la marchandise lors des contrôles quantitatifs et qualitatifs, informer le service exploitation et se conformer aux instructions reçues.
- Suivant les engagements contractuels, effectuer l'échange des supports de charge et emballages consignés et procéder, le cas échéant, à l'encaissement des sommes dues.

6 - Prévenir les situations difficiles et appliquer les procédures en cas d'incident ou d'accident à l'arrêt comme en circulation

- Appliquer la réglementation liée au transport de marchandises dangereuses (TMD).
- Respecter les protocoles de sécurité, appliquer les préconisations concernant la prévention des risques liés à l'activité physique et porter les équipements de protection individuelle (EPI).
- Connaître les effets et les risques liés à toute forme d'addictions, comme la consommation d'alcool, de médicaments, de drogues et à l'usage d'écrans ou autres perturbateurs de conduite, notamment du téléphone portable.
- En présence d'incident ou d'accident, appliquer et faire appliquer les procédures de protection et d'alerte.
- A l'apparition de tout signe de dysfonctionnement concernant le véhicule, en déterminer l'origine et alerter le service concerné. Le cas échéant, rédiger un constat européen d'accident, en format papier ou numérique, suivant les consignes en vigueur dans l'entreprise.
- Au regard des risques et des sanctions liés à la criminalité et au trafic de clandestins, effectuer les vérifications nécessaires et prendre les dispositions appropriées.

Compétences transversales

- Agir en faveur de la prévention des risques liés à l'activité professionnelle
- Communiquer avec le service exploitation
- Intégrer les principes du développement durable dans l'exercice de l'emploi
- Mobiliser un comportement orienté client et une posture de prestation de service
- Utiliser les technologies de l'information et les outils numériques dédiés au transport dans le respect des recommandations de l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI)

DÉCOUVREZ NOS TAUX DE REUSSITE ET DE SATISFACTION STAGIAIRES SUR NOTRE SITE INTERNET

<https://www.securiteconduite.fr>